

## Campagne de vaccination : le Département accentue son soutien

**Alors qu'une nouvelle phase de la campagne de vaccination s'ouvre aujourd'hui avec la possibilité de se faire vacciner pour les personnes de plus de 75 ans, le Département de la Seine-Maritime met en œuvre de nouvelles mesures pour accompagner les services de l'État, toujours dans le strict cadre de ses compétences.**

Ainsi, sur proposition du Département et après discussions avec l'Agence régionale de santé, il a été décidé que les résidents des résidences autonomes de la Seine-Maritime seraient vaccinés au sein même de leur établissement. Ce sont les médecins et infirmiers du Département, principalement des services de la Protection maternelle et infantile (PMI), qui interviendront en concertation avec l'État. Ces vaccinations commenceront le 25 janvier.

Dans le même esprit, en partenariat avec les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) autorisés par le Département de la Seine-Maritime, la collectivité départementale financera le transport des personnes isolées, sans famille à proximité, qui souhaitent se faire vacciner et qui sont bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA). Ce dispositif permet le financement d'un accompagnement jusqu'à deux heures.

Enfin, un courrier est envoyé ce jour aux 3 000 particuliers employeurs bénéficiaires de l'APA ou de la prestation compensatoire du handicap (PCH) de la Seine-Maritime. L'objectif est double : les inciter à se faire vacciner s'ils ont plus de 75 ans (le courrier vient en sus de la lettre envoyée par la Caisse primaire d'assurance maladie) et les sensibiliser sur la vaccination de leur aide à domicile (public prioritaire s'il a plus de 50 ans).

Toutes ces modalités seront bien sûr adaptées en fonction de l'évolution de la stratégie vaccinale et de la situation sanitaire. Les services du Département restent pleinement mobilisés, sous l'autorité du Président Bertrand Bellanger, afin de faciliter le déploiement de la campagne de vaccination auprès des habitants et ainsi permettre de lutter collectivement contre la pandémie.